



**Nadège RAOUL**  
*Avocat – Médiateur*

## **DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

### **Aide Juridictionnelle**

1. Carte d'identité ou carte de séjour ou passeport en cours de validité
2. Copie du Livret de famille
3. Justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF-GDF ou autres)
4. Attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge accompagnée de sa pièce d'identité
5. Revenus de l'année en cours et/ou de l'année précédente de janvier à décembre (Fiches de paie, attestation Pôle emploi, RSA, ARE, ASS, ou autre).
6. Revenus du conjoint, partenaire pacsé, concubin ou autre personne qui vous héberge si la procédure engagée ne vous oppose pas
7. Avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente
8. Déclaration des revenus de l'année en cours
9. Attestation CAF de moins de trois mois
10. Attestation CAF si vous percevez l'AAH
11. Certificat de scolarité pour les enfants majeurs
12. Attestation de votre assureur
13. Convocation du tribunal si procédure en cours
14. Lettre d'acceptation de l'avocat si avocat choisi

*22, rue Henri Bodchon  
60700 Pont Ste Maxence  
06-41-89-16-19  
nraoul.avocat@gmail.com*